

HOTEL DE VILLE
Place de V^{ème} république
33600 PESSAC

Pessac, le 27 juin 2024

Objet : Dos d'âne en face de l'école maternelle avenue des Échoppes

Monsieur le Maire,
Madame la maire adjointe de quartiers
Monsieur le maire adjoint aux mobilités et à l'espace public

Le comité de quartier organise tous les ans sa campagne d'adhésions au cours de laquelle il va à la rencontre de tous les habitants du quartier.

Depuis plusieurs années, les riverains de l'avenue des Échoppes proches de l'école maternelle se plaignent de la mauvaise évacuation des eaux de pluies autour du dos d'âne situé en face de l'école maternelle mais également au niveau des îlots maçonnés en bordure du trottoir au niveau du portail de l'école primaire

Ces caniveaux sont fréquemment bouchés notamment à l'automne (mais pas seulement) saison à laquelle le chêne situé dans la cours de l'école maternelle perd ses feuilles qui tombent dans la rue et bouchent les caniveaux. Ils provoquent, avec le dos d'âne qui fait barrage, des immenses flaques d'eau qui débordent jusque sur les trottoirs (voir photo). Les caniveaux trop étroits et recouverts d'une grille ne permettent plus l'évacuation des feuilles ou autres déchets que l'on peut y trouver.

Par ailleurs, le dos d'âne provoque des vibrations au passage des bus, vibrations qui semblent à l'origine de fissures dans les maisons riveraines.

Il nous semble qu'à cet endroit, ce dos d'âne pourrait être remplacé par un ralentisseur du type coussin berlinois. Cet aménagement aurait l'avantage de réduire les vibrations et laisserait largement la place aux eaux de pluie de s'évacuer en supprimant notamment l'effet barrage du dos d'âne.

Espérant que vous saurez entendre cette demande des riverains de l'avenue des Échoppes.

Nous vous prions de croire, Monsieur la Maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Le Président du Comité de Quartier
Brivazac-Candau

Dominique Burtin